Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213502719-20260512-2026051224LOT5C-DE

St Georges de Reintembault

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES-VITRÉ

COMMUNE DE SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six, le douze mai à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, *légalement convoqué en date du sept mai avec affichage à la porte de la Mairie* s'est réuni à la salle du Conseil sous la présidence de Madame Rosi BORDET, Maire de Saint-Georges-de-Reintembault.

Nombre de membres
- En exercice : 19
- Présents : 18
- Votants : 19
- Pour : 19
- Contre : 0
- Abstention : 0

Etaient présents (P), absents (A), excusés (E), représentés (R)

Mesdames et Messieurs :

BORDET Rosi	P	FOUGERES Stéphane	P
ROSSIGNOL Séverine	P	GUERAULT Samuel	P
GROUSSARD Marylène	P	CHIQUERILLE Catherine	P
LODE Paul	P	LE CONNIAT Michel	P
DAUGUET Christèle	P	DOUARD Nathalie	P
MOUBECHE Patricia	P	BAILLEUL Julien	P
BERTIN Pauline	P	JACQUOT Vincent	P
GUERIN Benoît	P	PHILIPPEAUX Nelly	P
MIGNOT Victor	P	HAREL Jean-Pierre	R
HOCHET Lyna	P		

Avaient donné pouvoir :

Mandant	Mandataire	Procuration pour
HAREL Jean-Pierre	*HOCHET Lyna*	L'ensemble de la séance

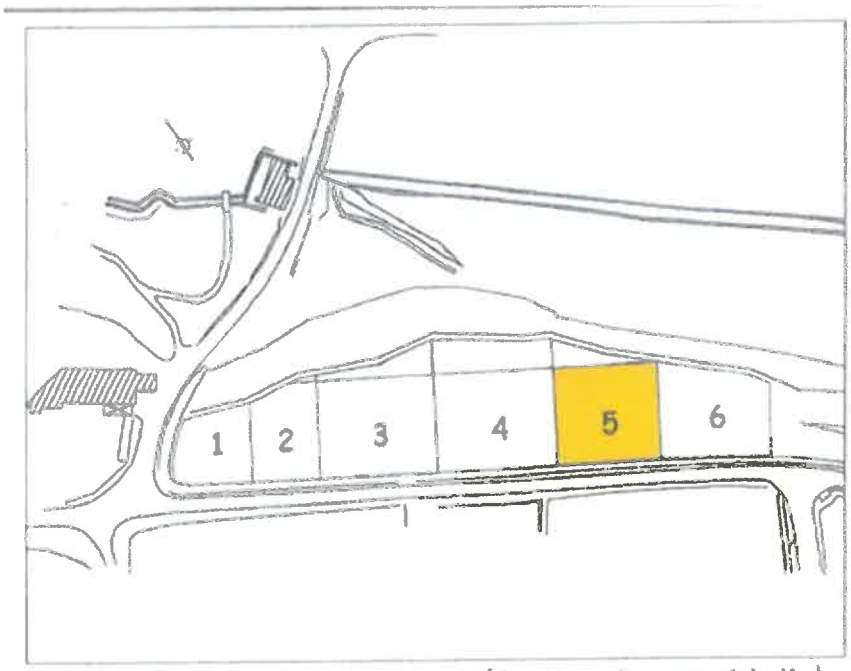
Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), Mme Pauline BERTIN a été désignée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213502719-20260512-2026051224LOT5C-DE

Délibération 2026.05.12.24
Vente lot n°5 Lotissement Colas

Vu l'option posée par Monsieur Charles-Hervé LEROUX (St Ouen 93) sur le lot 5 du lotissement Colas,

Vu les caractéristiques du lot : **847 m2 soit 15 584,80 € HT + 2 557,94 € de TVA sur marge = 18 142,74 € TTC**



Plan de Situation (document sans échelle)

Le Conseil Municipal,

Vu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE la vente du lot 5 du lotissement Colas à M Charles-Hervé LEROUX au prix de 18 142,74 € TTC soit 15 584,8 € HT,
AUTORISE le Maire à signer l'acte notarié correspondant et tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme,
le registre dûment signé,
Le Maire,

Rosi BORDET